# *L'INFLUENCE DES MINORITES ETHNIQUES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS*

Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Stéphane PAU
dans le cadre du séminaire « Politique étrangère des Etats-Unis »

Directeur : Madame Denise ARTHAUD

Avril 2002

# L'INFLUENCE DES MINORITES ETHNIQUES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

## SOMMAIRE


INTRODUCTION

1ERE PARTIE - INFLUENCE ETHNIQUE : ACTEURS ET MOTIFS.

LES ACTEURS
LA SOCIETE AMERICAINE FACE A L'IMMIGRATION
LES MOTIFS

2IEME PARTIE : LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS ET LES MECANISMES DE L'INFLUENCE ETHNIQUE

LA POLITIQUE ETRANGERE AMERICAINE : UNE ABSENCE DE STRATEGIE GLOBALE.
LA DEFINITION ET LA CONDUITE DE LA POLITIQUE ETRANGERE : UN SYSTEME INSTITUTIONNEL OUVERT A TOUTES LES INFLUENCES.

3IEME PARTIE : ALBANIE ET ISRAËL, DEUX EXEMPLES CONCRETS D'UNE INFLUENCE DES MINORITES

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE AU KOSOVO
LE CAS PARTICULIER DE LA MINORITE JUIVE

CONCLUSION

# L'INFLUENCE DES MINORITES ETHNIQUES SUR LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS


INTRODUCTION ..... 1

1ERE PARTIE - INFLUENCE ETHNIQUE : ACTEURS ET MOTIFS. ..... 3

1.1 LES ACTEURS ..... 3
1.1.1 Une population hétérogène. ..... 3
1.1.1.1 Une population dynamique encore dominée par les WASP ..... 3
1.1.1.2 Des minorités de plus en plus importantes ..... 4
1.1.1.3 Evolution des flux. ..... 4
1.1.1.3.1 L'immigration ..... 4
1.1.1.3.2 La naturalisation ..... 6
1.2 LA SOCIETE AMERICAINE FACE A L'IMMIGRATION ..... 7
1.2.1 Le modèle d'intégration américain ..... 7
1.2.1.1 Une adhésion politique et idéologique. ..... 8
1.2.1.2 Du « melting pot » au saladier. ..... 9
1.3 LES MOTIFS ..... 11
1.3.1 Favoriser la démocratie ..... 11
1.3.2 Préservation de l'intégrité souveraine ..... 12

2IEME PARTIE : LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS ET LES MECANISMES DE L'INFLUENCE ETHNIQUE ..... 13

2.1 LA POLITIQUE ETRANGERE AMERICAINE : UNE ABSENCE DE STRATEGIE GLOBALE. ..... 13
2.1.1 Y a t'il une politique étrangère uniforme aux Etats-Unis ..... 13
2.1.2 Quelles sont les tendances lourdes ou les constantes de la politique étrangère aux Etats-Unis ? ..... 15
2.1.2.1 Primary interests : les intérêts américains ont l'absolue priorité. ..... 15
2.1.2.2 Des moyens à la mesure des intérêts. ..... 16
2.2 LA DEFINITION ET LA CONDUITE LA POLITIQUE ETRANGERE : UN SYSTEME INSTITUTIONNEL OUVERT A TOUTES LES INFLUENCES. ..... 16
2.2.1 Le vide politique ..... 17
2.2.2 Le processus décisionnel américain ..... 19
2.2.2.1 Le Président, l'exécutif et l'influence des minorités ethniques ..... 19
2.2.2.2 Le Congrès ..... 20
2.2.2.3 Le parcours d'un projet de loi ..... 21
2.2.2.4 Le pouvoir judiciaire et administratif ..... 22

3IEME PARTIE : ALBANIE ET ISRAËL, DEUX EXEMPLES CONCRETS D'UNE INFLUENCE DES MINORITES ..... 24

3.1 LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE AU KOSOVO ..... 24
3.1.1 La problématique ..... 24
3.1.2 Le lien étroit avec les Etats-Unis ..... 25
3.1.3 Les débuts du conflit et la position paradoxale des Etats-Unis ..... 25
3.1.4 L'implication des Etats-Unis ..... 26
3.2 LE CAS PARTICULIER DE LA MINORITE JUIVE ..... 27
3.2.1 lobbies pro-Israël ..... 27
3.2.2 Le vote juif et les PAC (Political Action Committee) ..... 29
3.2.3 Une volonté inébranlable ..... 29
3.2.4 Des lois favorables à Israël ..... 30
3.2.5 Une thèse d'actualité très polémique ..... 31

CONCLUSION ..... 32

Références Bibliographiques

## OUVRAGES EN FRANÇAIS

CHAUPRADE, Aymeric. Introduction à l'analyse géopolitique. Paris : Ellipses, 1999.

CULLERE, Anne. Lobbies et Groupes de Pression, la Démocratie Américaine en Question. Paris. CID 2001

HAAVE, Christopher. La Judaïté aux Etats-Unis et la Politique Etrangère Américaine : les Lobbies pro-Israël et le Processus Législatif. Paris : CID 2001

JEANNOT, Claude et REGAD-PELLAGRU, Jean-Pierre. Les Etats-Unis en fiches. Bréal.

OCDE. Tendances des Migrations Internationales. SOPEMI. Rapport annuel 2000.

PAUWELS Marie Christine, Civilisation Américaine, Les fondamentaux, Hachette Livre Paris 1994-1997.

RAUFER, Xavier et QUERE, Stéphane. Une Menace pour l'Europe. La Mafia Albanaise. Favre, mai 2000.

YACOUB, Joseph. Les Minorités dans le Monde. Faits et Analyses. Desclée de Brouwer 1998 Ref sur la démographie

## OUVRAGES EN ANGLAIS

SMITH, Tony. Foreign Attachments. The Power of Ethnic Groups in the Making of American Foreign Policy..Harvard University Press, Cambridge Massachusetts and London, England 2000

BROGAN, Hugh. The Penguin History of the USA. Penguin Books, England, 2001

## ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

ARTHAUD, Denise. Commentaire sur SMITH, Tony. Foreign Attachments. The Power of Ethnic Groups in the Making of American Foreign. Politique Etrangère, Lectures, avril 2001.

CONESA, Pierre et DEROURE. Bruno. Existe-t-il une Stratégie Américaine ? La revue internationale et stratégique, n°42, été 2001

COURMONT, Xavier. Le Congrès et son poids dans la formulation de la Politique Etrangère Américaine. La revue internationale et stratégique, n°42, été 2001, pp 92-95.

LEDEEN, Micheal. Paradoxes de la politique étrangère américaine. Politique internationale n°89-automne 2000

KOURLIANDSKY, Jean-Jacques. La communauté hispanique et la politique étrangère des Etats-Unis :une influence émergente et ambiguë. La revue internationale et stratégique, n' 42, été 2001

SABBAGH, Daniel. Diversité ethno-raciale et politique étrangère aux Etats-Unis une perspective historique. La revue internationale et stratégique, n° 42, été 2001

SABBAGH, Daniel et VAÏSSE, Justin. Ethnicité et Politique Etrangère aux Etats-Unis. Critique internationale N°11, Presse de Sciences Po, avril 2001.

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

CILLUFO, Frank and SALMOIRAGHI, George. And the Winner is…the Albanian Mafia. The Washington Quaterly. Autumn 1999

REVUES ET JOURNEAUX

International Herald Tribune

Figaro

DIVERS

BUSH, Georges. State of Union Address. Washington, 2002.
http://www.state.gov/r/pa/wh/rem/7672.htm

Introduction

Les attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis ont mis en exergue la solidarité dont peut faire preuve ce pays dans des circonstances extrêmes ; solidarité qui semble dépasser, voire transcender, les différends internes au nombre desquels les clivages grandissants entre les communautés ethniques. La croisade contre le terrorisme lancé par le président Bush fait l'unanimité aux Etats-Unis où l'unité est de rigueur face à l'adversité, substituant une fois encore à la bataille traditionnelle entre des nations, la lutte à mort entre le bien et le mal.

Au même moment, la culture américaine montre des signes d'unification ethnique, consacrant pour la première fois dans l'histoire du cinéma outre atlantique deux acteurs afro-américains[1] , Halle Berry et Denzel Washington[2].

Il ne faudrait, cependant, pas se fier à des apparences trompeuses et conjoncturelles : l'unité de la population américaine n'est pas aussi solide qu'il y paraît. En effet, la croissance de la diversité ethnique, en des temps magnifiant le multiculturalisme, dans un pays encourageant l'expression au travers de groupes d'intérêts, ne facilite en rien la réelle unité du pays.

Il est dès lors opportun de s'interroger sur le processus de définition et de conduite d'une politique extérieure que peut mener un pays devenu en peu de temps l'unique superpuissance. En effet, les Etats-Unis n'ont pour l'heure quasiment aucune entrave à leur « unilatéralisme triomphant[3] » et pourtant, il semble que l'influence des groupes d'intérêts et particulièrement des minorités ethniques soit grandissante. Par conséquent, ne seraient-ce plus les Etats-Unis qui s'exprimeraient dans une politique étrangère monolithique, mais bien plutôt des intérêts particuliers ? Quelle est alors la réelle influence des minorités ethniques sur la politique étrangère des Etats-Unis ?

Si rien ne s'oppose à l'hégémonie américaine dans le monde, le système politique dans lequel s'élabore la politique étrangère doit désormais prêter attention à une démographie

[1] International Herald Tribune du mardi 26 mars 2002 « Black actors hold spotlight at Oscars : Berry was the first African-American to be named best actress ».

[2] Le sport pourrait également être un exemple avec la patineuse Michèle Kwan (mais l'unité autour du sport est passagère, comme a pu le montrer la victoire française en coupe du monde de football : illusion vertigineuse d'une cohésion nationale).

[3] Stanley Hoffman (politologue américain) in interview à ARTE en février 2002.

composée de minorités ethniques qui comptent et veulent compter, d'autant plus que ce système encourage sa propre perméabilité : dès lors que les intérêts vitaux des Etats-Unis sont préservés, des intérêts ethniques semblent pouvoir s'exprimer, infléchissant la politique du pays, au dépens parfois d'une réelle cohérence.

Pour aborder cette question, il est tout d'abord nécessaire de bien comprendre le phénomène de l'immigration aux Etats-Unis et la structure de la société américaine dont, peu à peu, émanent des revendications identitaires. Ensuite, il faut étudier les paradoxes de la politique étrangère de ce pays, les rouages du système qui la définit et les leviers pouvant favoriser l'influence des minorités ethniques. Enfin, pour illustrer cette influence multiple sur la définition de la politique étrangère, deux études particulières viendront montrer que le phénomène peut être d'une grande importance au niveau international.

# 1ère Partie - influence ethnique : acteurs et motifs.

## 1.1 Les acteurs

L'importance des minorités aux Etats-Unis est un fait qui non seulement ne peut pas être ignoré, mais fait partie intégrante de la société américaine. La population qui était seulement de 400 000 personnes au début du XVIII siècle, et de 4 millions en 1790 a dû faire appel à l'immigration pour remplir « l'espace vide ». Cet afflux n'est pas sans conséquence sur la structure de la société et donc sur ses choix ou ses tendances politiques autant internes qu'externes.

### 1.1.1 Une population hétérogène.

#### 1.1.1.1 Une population dynamique encore dominée par les WASP[4].

Avec 274 millions d'habitants en 1998, les Etats-Unis sont au troisième rang des pays les plus peuplés après la Chine et l'Inde. L'avenir, selon les différentes analyses statistiques, devrait confirmer ce rang (avec 313 millions d'habitants en 2030) avec une évolution à contresens d'une grande partie des pays industrialisés qui soit progresseront beaucoup moins vite (France ou Royaume Uni), soit, dans le pire des cas (Allemagne, Italie ou Japon), perdront des habitants.

Ceci tient à deux raisons majeures : d'une part, les Etats-Unis bénéficient encore des conséquences du baby boom et de son corollaire direct le baby « boomlet », beaucoup plus important qu'en Europe. D'autre part, le phénomène de l'immigration est déterminant dans cette évolution en raison des flux positifs très importants et du dynamisme démographique des nouveaux arrivants.

Actuellement la population des Etats-Unis est encore majoritairement blanche : la population caractérisée par le qualificatif WASP n'est plus cantonnée, de fait, à une population réellement descendante des premiers colons établis, mais embrasse une population beaucoup plus large incluant tous les blancs de religion chrétienne (protestant, catholique ou même orthodoxe) à l'exception de la minorité hispanique.

[4] WASP (White Anglo-Saxon Protestant)

#### 1.1.1.2 Des minorités de plus en plus importantes

A coté de cette majorité représentant 73% de la population globale, certaines minorités prennent une ampleur qui inquiète d'autant plus certains observateurs que leur dynamisme démographique vient combler le déclin WASP. Ainsi, les minorités noire et hispanique représentent respectivement 33 millions (12,7%) et 30 millions (11,2%). D'autres minorités, certes moins nombreuses, ont cependant un poids grandissant dans la population des Etats-Unis : c'est le cas des indiens (« native Americans ») qui représentent désormais une des plus petites communautés avec 2,3 millions d'habitants mais dont le taux annuel d'accroissement naturel est le plus élevé du pays avec 17%0. De même, la minorité asiatique, particulièrement bien intégrée, qui représente près de 10 millions de personnes, est extrêmement dynamique en terme démographique (même taux d'accroissement que les Indiens) et est la population qui a le plus augmenté en proportion entre 1980 et 1997 avec un bond de plus 165%.

D'autres minorités peuvent être également mentionnées dont l'effectif n'est pas nécessairement aussi important mais dont la capacité d'influence est réelle : c'est le cas de la minorité juive ou de la minorité albanaise qui font l'objet de la troisième partie.

#### 1.1.1.3 Evolution des flux

Le phénomène des minorités pour être bien appréhendé nécessite la pleine compréhension du problème de l'immigration et de la naturalisation aux Etats-Unis.

##### 1.1.1.3.1 L'immigration

L'année 1965 a marqué une rupture dans l'évolution de l'immigration. En effet, une loi, cette année-là, a supprimé le système des quotas par origine nationale, instauré par les lois de 1921 et 1924 en vue de restreindre l'immigration à sa composante européenne et protestante, suscitant en particulier une augmentation considérable du nombre d'immigrants d'origine asiatique.

L'immigration actuellement aux Etats-Unis peut être classée selon trois grandes catégories : les personnes possédant un permis de résidence permanente (« immigrants »), les migrants temporaires (« non-immigrants ») et les clandestins.

En 1998[5], près de 650 000 personnes ont obtenu le statut d'immigrant, soit un volume inférieur de 17% à celui de l'année précédente, et de 28% par rapport à 1996. Cette tendance à la baisse s'explique non pas par un déclin de la demande d'immigration mais principalement par l'augmentation continue du nombre de personnes en attente d'une décision. Le nombre de ces dernières est passé de 435 000 fin 1996 à 809 000 à la fin de 1998. La possibilité[6] accordée entre 1995 et 1997 aux immigrants en situation irrégulière, dont le dossier est recevable, de rester sur le territoire en attendant d'obtenir le statut d'immigrant a contribué à allonger cette liste.
L'obtention du droit d'immigration[7] à titre permanent s'acquiert principalement par le biais du regroupement familial (72% du total des flux en 1998), de l'emploi (11,7% du total y compris les personnes accompagnantes) ou pour des raisons humanitaires.

A coté des migrations régulières, un phénomène majeur s'installe contraignant à une nouvelle législation : ainsi, de nombreux immigrés se trouvent en situation irrégulière soit après avoir franchi illégalement la frontière, soit en outrepassant le droit de séjour ou de travail tel qu'il est défini par le type de visa détenu. Le service d'immigration et de naturalisation (INS) a estimé que cette dernière situation concernait en 1996 près de 41% de l'ensemble de la population immigrée en situation irrégulière aux Etats-Unis.

L'INS estimait, en outre, qu'en 1999 la population immigrée résidant de façon illégale sur le territoire avoisinait 6 millions de personnes tandis qu'en octobre 1996, l'estimation était comprise entre 4,6 et 5,4 millions. Cette population augmenterait de 275 000 personnes chaque année. Les Mexicains représentent plus de la moitié de la population immigrée en situation irrégulière. Suivent, nettement plus loin, les ressortissants du Salvador (6,7%) et du Guatemala (3,3%).

[5] OCDE. Tendances des Migrations Internationales. SOPEMI. Rapport annuel 2000.
[6] Immigration and Nationalty Act – section 245 (I)
[7] Il faut insister sur le fait que les chiffres disponibles sur le nombre de nouveaux immigrants ne reflètent pas le nombre de nouvelles entrées aux Etats-Unis, car les possibilités de transformation de statut temporaire en statut d'immigrant permanent sont nombreux.

Face à l'ampleur prise par ce phénomène, le Congrès a voté en 1986 une loi établissant un programme de régularisation (Immigration Reform and Control Act, IRCA). Environ 2,7 millions d'immigrés illégaux ont été régularisés.

#### 1.1.1.3.2 La naturalisation

Pour acquérir la nationalité américaine, il est nécessaire de remplir un ensemble de conditions concernant l'âge, la légalité et la durée de séjour, la connaissance de la langue et de l'histoire des Etats-Unis. Le nombre de naturalisations a doublé une première fois entre 1992 et 1995 (passant de 240 000 à 488 000) puis une deuxième fois au cours de l'année 1996, s'établissant à plus d'un million. Parmi les raisons qui expliquent l'ampleur de cette croissance figure le fait qu'au cours de cette même année (1996) une partie importante des immigrés, qui avaient pu bénéficier du programme de régularisation IRCA, a pu obtenir la nationalité américaine. Au cours des trois ans qui ont suivi, le nombre de naturalisations s'est respectivement établi à 598 000, puis 473 000 et, enfin, 872 000.

Or, si l'on constate l'existence d'un lien, directe ou indirecte, entre l'immigration et la naturalisation, la conséquence en terme d'influence sur la politique en général, et la politique étrangère en particulier, est double : d'une part, l'accroissement des minorités amoindrit d'autant le poids de la majorité WASP dans un pays où les médias ont une grande importance et l'opinion publique est déterminante ; d'autre part, l'accès à la citoyenneté est synonyme d'accès au droit de vote[8] et par conséquent de choix du représentant politique.

Ainsi, les nouveaux immigrants, qui, en moyenne, accèdent à la citoyenneté plus rapidement que dans les pays européens, se trouvent précisément concentrés dans les Etats les plus peuplés (Californie, Texas, Floride, État de New York), États qui, parce qu'ils disposent du plus grand nombre de grands électeurs, sont de fait en mesure de déterminer l'issue du scrutin présidentiel. Ainsi, en 1990, les résidents nés à l'étranger représentaient 8% de la population sur l'ensemble du territoire des États-Unis, mais 22% en Californie, 16% dans l'État de New York et 13% en Floride ; la même année, 73% des nouveaux

[8] Amendements : article XIV (« toute personne née ou naturalisée aux Etats-Unis, et soumise à leur juridiction, est citoyen des Etats-Unis et de l'Etat dans lequel elle réside… »)

arrivants résidaient dans l'un ou l'autre des six États suivants : Californie, Texas, Floride, New York, New Jersey et Illinois[9]. Certes, il y aurait apparemment un délai d'une à deux générations avant que ne se constituent des groupes de pression destinés à influer sur la politique suivie par le gouvernement américain à l'égard des pays dont ces nouveaux résidents sont originaires[10]. Néanmoins, les répercussions externes de la diversité ethnique de la population américaine semblent bien appelées à prendre une ampleur nouvelle[11].

### 1.2 La société américaine face à l'immigration

Devant l'ampleur recherchée du phénomène migratoire, les Etats-Unis ont proposé un modèle d'intégration qui a initialement d'autant mieux fonctionné que les raisons de l'immigration allaient globalement dans le même sens.

#### 1.2.1 Le modèle d'intégration américain

Au tout début (1850-1930), il fut particulièrement aisé d'intégrer voir d'assimiler les nouveaux arrivants : ainsi, la vague des « nouveaux immigrants » composé principalement d'européens du Nord Ouest fut très vite intégrée ; la deuxième vague composée de slaves et d'européens de pays méditerranéens fut à l'origine des premiers problèmes d'intégration principalement en raison des différences de pratiques religieuses.

Du fait notamment de la résistance opposée par l'élite anglo-saxonne à une volonté d'intégration émanant des membres des minorités eux-mêmes, l'assimilation culturelle est longtemps apparue aux immigrants, nouvellement installés sur le sol américain, sous un jour relativement positif. Cette assimilation devenait un objet d'aspirations contrariées en même temps qu'une condition nécessaire à leur ascension dans la hiérarchie socioprofessionnelle. Aux Etats-Unis, pays de la chance et de l'égalité (« the land of

[9] Notons toutefois que la distribution géographique de ces nouveaux citoyens a des effets beaucoup moins nets sur les rapports de force internes au Sénat - puisque ce dernier ne compte, en tout état de cause, que deux élus par État -, alors même que la seconde chambre est appelée à jouer un rôle particulièrement important en matière de politique étrangère.

[10] Sur ce point, voir Ilan et Sina Peleg, « Toward a Theory of Ethnicity and Foreign Policy », International Problems, 1993, XXIII, 60 (1-2), p. 25-38.

11 On notera que la dynamique démographique évoquée plus haut, à elle seule, n'est pas exceptionnelle : à l'heure actuelle, la proportion des résidents d'origine étrangère (10 %) demeure nettement inférieure à ce qu'elle était au début du siècle (14,8 % en 1910). C'est donc bien un changement de conception que transforme et amplifie le phénomène passant d'une volonté antipluraliste à une célébration de la diversité.

opportunity and equality »), le principe du creuset (« melting pot ») permit d'intégrer réellement et progressivement une population immigrante beaucoup plus nombreuse que la population déjà résidente.

#### 1.2.1.1 Une adhésion politique et idéologique.

Progressivement, le concept d'identité nationale devint une notion politique et peu ou pas ethnique : si les Etats-Unis sont « la seule nation dans le monde fondée sur une croyance » (Chesterton), cette croyance n'implique en rien pour les populations concernées, l'abandon des liens ethniques avec le pays de leur naissance. Ainsi, l'existence des « américains à trait d'union » (« hyphenated Americans »), comme les italo-américains ou les polono-américains, semble bien indiquer que le deuxième terme ne fait référence qu'à une appartenance politique, appelée à transcender les différences ethnoculturelles néanmoins tenues pour légitimes auxquelles se rapporte l'adjectif antéposé[12].

Conformément au modèle de la nation-contrat, l'identité américaine semblerait donc procéder moins d'une solidarité primordiale formée sur la base d'une communauté d'origine nationale, de religion, ou d'appartenance ethno-raciale que d'une sorte de « patriotisme constitutionnel » avant la lettre. La vénération du dogme inscrit dans le texte de la Constitution apparaît en effet comme le seul élément d'unification disponible, étant donné l'extrême diversité démographique d'un peuple essentiellement issu de l'immigration et dont les composantes ne seraient rassemblées que par l'expérience de l'exil et la représentation mythifiée de leur lieu de destination.

Depuis longtemps, l'administration américaine fait l'effort de maintenir le processus d'intégration : c'est le cas avec l' « affirmative act » instituant des quotas pour l'emploi des minorités ethniques dans l'administration et pour leur entrée à l'université.

Cette volonté profonde d'intégration visant à garder intacte l'image de « land of opportunity » où peut se réaliser le rêve américain est une constante de l'administration vis

[12] SABBAGH Daniel. Diversité ethno-raciale et politique étrangère aux Etats-Unis une perspective historique. La revue internationale et stratégique, n° 42, été 2001

à vis de la société. Le projet, notamment, de mêler le peuple américain dans une grande classe moyenne fut presque atteint dans les années soixante avec l'exportation du modèle de « l'american way of life ».

#### 1.2.1.2 Du « melting pot » au saladier.

Il est, cependant, d'ores et déjà réaliste de parler d'une certaine forme d'échec du processus d'intégration tel que l'a été jusque dans les années 1980 le « melting pot ». En effet, si les différentes vagues d'immigration furent assimilées en deux générations par la population résidente, ce ne semble plus être le cas depuis quelques décennies. Le terme de creuset n'est déjà plus adéquat, et celui de coexistence de cultures est, de fait, beaucoup plus adapté à la situation : ainsi, à coté de la culture dominante, mais déclinante, WASP, coexistent les cultures noire et hispanique. En 2010, les minorités hispanique, noire et asiatique devrait atteindre respectivement 21%, 16% et 11% de la population globale. Outre le fait que de tels volumes ne peuvent pas être assimilés selon le processus habituel[13], le fait sans doute majeur est que ces minorités ne tiennent plus à l'être.

Plusieurs raisons chronologiques peuvent être avancées qui expliquent ce phénomène.

Certains travaux récents, et assez novateurs, ont entrepris d'examiner les effets propres du contexte international sur l'évolution de la politique suivie par le gouvernement américain concernant la question « raciale ». Ainsi, une fois les États-Unis engagés dans la Seconde Guerre mondiale, le combat contre un ennemi incarnant, dans sa version la plus extrême, l'adhésion à une idéologie fondée sur la division de l'humanité en races hiérarchiquement ordonnées et justifiant la domination et l'extermination des races inférieures, a entraîné, par contrecoup, une délégitimation globale de toutes les formes de racisme ségrégationniste encore en vigueur dans les États du Sud[14]. En effet, alors qu'aux Etats-Unis l'idée d'une supériorité intellectuelle et morale de la « race » blanche ou « caucasienne », incarnée par le peuple anglo-saxon, était demeurée profondément ancrée dans les représentations des élites jusque dans les premières décennies du XX siècle, la lutte contre le nazisme imposait

[13] Il faut à cet égard noter que l'intégration doit être faite à toutes les générations, et non se limiter à l'intégration des nouveaux arrivants : les jeunes générations en rupture avec un modèle monoculturel sont donc d'autant plus perméable aux arguments ethniques et identitaires.

[14] Voir Philip Klinkner et Rogers M. Smith, The Unsteady March. The Rise and Decline of Racial Equality, Chicago, University of Chicago Press, 1999. Cité par SABBAGH op. cit

désormais de mettre l'accent sur la dimension démocratique et égalitaire des valeurs constitutives de la communauté politique américaine. Cette condition seule, conférant au conflit en cours une dimension morale irréductible, pouvait justifier la participation de Washington aux hostilités. De même, dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation, qui voit l'émergence en Afrique et en Asie de nouveaux États indépendants aux populations non blanches dont les deux superpuissances s'efforçaient chacune d'obtenir l'allégeance, un phénomène identique peut être observé . Ainsi, le gouvernement fédéral, préoccupé par l'exploitation par la propagande soviétique des discriminations subies sur le territoire américain par les membres des minorités raciales avec lesquelles les peuples africains et asiatiques pourraient être tentés de s'identifier, aurait finalement entrepris d'y mettre un terme[15].

De plus, si jusqu'au début des années 70, les ouvrages mettaient plutôt l'accent sur le caractère transitoire des identités « ethniques », qui seraient vouées à se fondre peu à peu dans le creuset de la société américaine, le début des années 80 apporta une certaine forme de célébration de la diversité ethno-culturelle aux États-Unis et apparaît désormais comme une figure imposée du débat public.

Une dernière raison, et pas des moindres, peut être avancée pour expliquer le cloisonnement de la société américaine : la montée et la prise de conscience des inégalités. Si le rêve américain, comme il a été dit précédemment, fut, entre autre chose, de mêler toute la population dans une grande classe moyenne, l'échec est patent dans les années 1990. Ainsi, la population blanche passe de 55% des familles dans cet ensemble en 1970, à 48% en 1996 montrant, si ce n'est la faillite du rêve, au moins son inflexion : mais la situation est incomparablement pire pour les minorités, malgré toutes les lois anti-ségrégationnistes. Les ratios de pauvreté, de chômage, d'accès à l'éducation secondaire ou universitaire, vont dans le sens unique de la disparité croissante entre les différentes communautés. Les résultats chiffrés sont alarmants : 36 millions de pauvres, englobant un tiers des minorités pour 11% des blancs, 20 à 25 millions d'analphabètes adultes dans une même proportion au détriment des minorités.

15 Voir Mary Dudziak, Cold War Civil Rights. Race and the Image of American Democracy, Princeton, Princeton University Press, 2000 ; John Skrentny, The Effect of the Cold War on African-American Civil Rights : America and the World Audience, 1945-1968, Theory and Society, 1998, 27 (2), p. 237-285. ibid

De cet écartement progressif entre les différentes communautés, plusieurs indicateurs peuvent être observés qui montrent, et peut-être aussi légitiment, les regroupements politiques sur des thèmes tant internes qu'externes. Ainsi, le cloisonnement de la population est un fait de plus en plus patent, certes lié à une paupérisation plus rapide de certaines minorités, mais aussi à une volonté manifeste de ne pas accepter la proximité d'une communauté différente trop nombreuse : il est ainsi vérifié que lorsque la communauté noire représente plus de 15% des habitants d'un quartier, la quasi totalité de la population blanche le quitte. La montée de la violence entre les différentes communautés est également un indicateur d'une volonté d'affirmation identitaire[16].

### 1.3 Les motifs

Les raisons de la fin du mouvement centripète, et peut-être l'amorce d'un mouvement centrifuge dans la société américaine sont ainsi posées : principalement souci identitaire, non pas par crainte de disparaître mais par une volonté de reconnaissance, mais aussi par souci de préserver des intérêts ou d'acquérir des avantages. Ce souci se traduit dès lors dans le domaine politique, même si la dimension politique de l'identité américaine l'emporte théoriquement sur sa dimension ethno-culturelle, comme le stipule les termes mêmes du serment prononcé par les nouveaux citoyens lors de leur naturalisation[17]. Ainsi, à l'heure actuelle, les immigrants poussent Washington à intervenir en faveur de leur pays d'origine pour y promouvoir la démocratie ou pour le protéger de ses voisins

#### 1.3.1 Favoriser la démocratie

Ainsi, une des principales motivations de l'influence des minorités ethniques sur la politique étrangère est celle qui a trait à l'évolution interne du régime politique du pays d'origine. Le cas des principaux groupes d'exilés cubains et haïtiens jouent en ce sens. De même, des Américains d'origine italienne envoyèrent des milliers de lettres et de télégrammes aux membres de leurs familles demeurées dans la péninsule afin de les

[16] A cet égard, les émeutes de Los Angelès en 1992 sont très parlantes.
[17] ces derniers sont tenus d' « abjurer toute allégeance envers un prince étranger ou un État dont ils auraient été les ressortissants auparavant » - bref, envers une entité politique autre que la Fédération des États-Unis - alors même que la législation américaine autorise la double nationalité

convaincre d'accorder leurs suffrages à la Démocratie chrétienne et d'empêcher ainsi une victoire du Parti communiste aux élections d'avril 1948.

### 1.3.2 Préservation de l'intégrité souveraine

Le second objectif, motivant les minorités ethniques, est plus spécifiquement «nationalistes » - au sens étroit du terme -, qui renvoient à l'indépendance du pays d'origine ou à sa défense contre une menace externe (comme Israël par exemple). Les exemples sont nombreux qui pourraient illustrer cette idée. Ainsi la mobilisation[18] d'une association d'Américains d'origine grecque, le American Hellenic Public Affairs Committee, lors de l'invasion par la Turquie d'une partie du territoire chypriote en 1974. Cette mobilisation devait aboutir, en février 1975, à l'adoption par Washington d'un embargo sur les ventes d'armes à destination de la Turquie, et ce en dépit des réticences initialement formulées par la Maison-Blanche et le département d'État du fait de la position stratégique occupée par Ankara au sein de l'OTAN. Un autre exemple[19] de mobilisation du même type - également couronnée de succès - est celle des Américains d'origine arménienne qui, à travers la section 907 du Freedom Support Act de 1992, sont parvenus à obtenir l'exclusion de l'Azerbaïdjan de la liste des pays susceptibles de recevoir l'aide américaine initialement destinée à l'ensemble des Républiques ex-soviétiques, alors même que c'est l'Arménie qui avait ouvert les hostilités dans le Haut-Karabagh et que ce pays était en passe de renforcer ses liens avec les deux principales puissances rivales des Etats-Unis dans la région - à savoir la Russie et l'Iran.

Au terme de ces quelques pages, il semble naturel et même évident que le facteur démographique des minorités a une influence déterminante sur la société américaine, et que la politique étrangère des Etats-Unis, du fait même des minorités et diasporas, ne peut pas rester « insensible » aux aspirations des différentes communautés. Il s'agit alors de comprendre comment peuvent s'exercer les influences et quels en sont les résultats.

18 SABBAGH Daniel ibid
19 SABBAGH Daniel ibid

## 2ième partie : la politique étrangère des Etats-Unis et les mécanismes de l'influence ethnique

L'hypothèse selon laquelle des bouleversements démographiques d'une telle ampleur demeureraient dépourvus de tout impact sur l'action internationale des Etats-Unis ne parait guère vraisemblable, a fortiori si l'on prend en compte non seulement le poids spécifique des lobbies ethniques, mais également la contrainte électorale qui pèse sur les représentants des circonscriptions où résident les membres des groupes visés.
Il est donc nécessaire de s'interroger sur les mécanismes qui permettent à différentes minorités ethniques d'influer sur la politique étrangère du pays le plus puissant du monde. Cette influence est-elle de nature à modifier profondément les tendances de la politique des Etats-Unis ? Y-a-t-il une politique étrangère bien définie ? Quels sont réellement les moyens d'action des minorités ethniques ?

### 2.1 La politique étrangère américaine : une absence de stratégie globale.

Après la dissolution de l'URSS, faute d'ennemi déclaré, l'Exécutif n'a pas toujours eu de politique étrangère clairement définie, laissant un champ d'action d'autant plus grand aux groupes d'intérêts et notamment aux groupes ethniques sur le congrès.
« Warren Christopher, premier secrétaire d'Etat du président Clinton, convoqua un jour les responsables du département d'Etat et leurs dit de ne pas s'attendre à un projet diplomatique global de la part de l'administration : « Nous n'en avons pas et nous n'en voulons pas. Nous résoudrons simplement les problèmes quand ils se présenteront.» Lui-même, son successeur et le président ont tenu parole. »[20]

#### 2.1.1 Y a t'il une politique étrangère uniforme aux Etats-Unis

##### 2.1.1.1 Une apparente cohérence

[20] LEDEEN, Micheal (résident scholar à l'American Enterprise Institute Washington)Paradoxes de la politique étrangère américaine, Politique internationale n°89-automne 2000

Un postulat partagé par de nombreux commentateurs de l'actualité internationale voudrait que les Etats-Unis organisent leur rapport au monde selon une stratégie homogène et cohérente, dans le but de garantir leur hégémonie[21]. Ce présupposé traduit le besoin qu'à l'observateur de structurer l'analyse d'un monde dit unipolaire. Sans doute est-ce prêter aux Etats-Unis une capacité de mobilisation globale qu'ils n'ont pas : l'exemple de la constance de la stratégie antisoviétique américaine pendant la guerre froide a laissé au monde l'image d'un pays puissant et déterminé apte à mobiliser aussi bien les moyens du Pentagone que ceux des différents services de renseignements et même que ceux des grandes firmes industrielles, de General Motors à United Fruit. L'examen attentif de la stratégie américaine actuelle conduirait plutôt au constat d'une politique erratique formée d'intérêts contradictoires, émanant d'autorités aux positions fréquemment divergentes. Souvent improvisée, généralement pragmatique, elle dessine dans les faits une « géographie utile » du monde et donc par contraste un « monde inutile[22] ».

#### 2.1.1.2 Entre exception et messianisme

Chercher une ligne continue ou un enchaînement logique, (le « comment »), dans le politique étrangère des Etats-Unis n'est, dès lors, pas la première question à se poser. Celle-ci serait alors plutôt de savoir quel est l'objectif à atteindre, (le « quoi » et le « pourquoi »). Les souverainistes formalisent un principe d'unilatéralité de la décision américaine : lorsque les intérêts américains sont en jeu, aucune autre puissance, et a fortiori, aucune institution internationale, ne doit les contraindre. A cet égard, le multilatéralisme n'est bien souvent qu'une façade ou un instrument au service des intérêts du pays[23]. De même, les régimes juridiques limitant la liberté d'action sont considérés de plus en plus nécessaires pour les autres, mais non valables pour les Etats-Unis. Condoleeza Rice écrivait en 2000 :

---

[21] Dans ce sens, le livre de Z.Brzezinski, « le grand échiquier » a suscité un malentendu à l'étranger notamment en France, où beaucoup ont y vu la preuve d'une volonté de domination internationale appuyée sur une vue géopolitique construite et consciente. Or Z.Brzezinski, au même titre que H.Kissinger, sont parmi les seuls représentants d'une élite intellectuelle dont la culture stratégique s'est développée sur une géopolitique européenne traditionnelle.

[22] CONESA, Pierre et DEROURE. Bruno. Existe-t-il une Stratégie Américaine ? La revue internationale et stratégique, n°42, été 2001, pp 73-79.

[23] L'exemple récent du conflit en Afghanistan est éclairant : l'assentiment de la majeure partie de l'opinion internationale à la croisade antiterroriste des Etats-Unis a été suivi, en dépit du terme de coalition, à une guerre menée unilatéralement (exceptée la caution des quelques SAS britanniques)

« Les Etats-Unis ont un rôle particulier dans le monde et ne doivent pas adhérer à n'importe quelle convention ou accord proposé par l'un ou l'autre ».

A l'inverse, les internationalistes de tradition « wilsonienne » sont plus ouverts à la notion de « responsabilité mondiale » et fréquemment animés par un esprit de prosélytisme reposant sur la conviction de la supériorité du modèle américain. Ces deux tendances se rejoignent sur un point : la notion d'« exception américaine ».

Dans les faits, la souplesse d'adaptation et la réactivité sont à la base de la définition de la politique étrangère américaine, et contrairement à nombre de pays occidentaux pour lesquels les alliances sont, sinon pérennes, au moins durables (au-delà de trente ans), les américains n'hésitent pas à effectuer des retournements spectaculaires[24] . Si actuellement les Etats-Unis sont le gendarme du monde, en partie malgré eux, leur messianisme est fréquemment teinté de réticence à s'impliquer dans les affaires du monde. C'est la raison pour laquelle, les Etats-Unis cherchent à « partager le fardeau », thème récurrent depuis les années 70 aussi bien au Congrès qu'à la Maison Blanche.

### 2.1.2 Quelles sont les tendances lourdes ou les constantes de la politique étrangère aux Etats-Unis ?

#### 2.1.2.1 Primary interests : les intérêts américains ont l'absolue priorité.

La stratégie américaine actuellement peut être globalement résumé comme suit : Washington entend maintenir sa puissance contre deux types de menaces pouvant la contester, d'une part l'action d'un trublion régional qui s'en prendrait aux Etats-Unis par des moyens « asymétriques », d'autre part l'émergence d'un concurrent (« peer competitor ») sur le terrain économique (Europe) ou sur les terrains politique et militaire (Chine). Le maintien de cette puissance suppose de garantir l'accès aux grands marchés (les flux) et à la ressource énergétique première (en premier lieu le pétrole d'Amérique Latine et du Golfe arabo-persique et, sans doute à terme, d'Asie Centrale).

[24] L'exemple de la position vis à vis de Pakistan est à cet égard très éclairant : pilier de la stratégie américaine, ce pays est devenu un Etat paria avant de redevenir depuis les attentats du 11 septembre 2001 un allié de fait.

La place désormais centrale de la « défense du sanctuaire » (« Homeland defense ») avec le développement de la NMD (National Missile Defense), et l'action contre le terrorisme tant intérieur qu'extérieur y trouve leur place tout naturellement.
Dans la droite ligne de la stratégie d'« élargissement » proposée par Anthony Lake en 1993, il s'agit de consolider et d'élargir la démocratie de marché, concept qui peut paraître curieux aux Européens, mais n'en recouvre pas moins une réalité pour les américains combinant de manière pragmatique et efficace des motivations idéologiques et commerciales.

#### 2.1.2.2 Des moyens à la mesure des intérêts.

Les moyens employés pour atteindre et défendre ces objectifs reposent sur des principes simples. D'abord, la logique de coercition sur le terrain économique (même dans une logique d'extraterritorialité, comme la loi d'Amato), sur le terrain militaire avec ce que d'aucuns ont pu appelé la « diplomatie du Tomahawk ». Ensuite, la logique d'allégeance qui se fonde sur les alliances et l'intégration. Les alliances sont encore aujourd'hui au cœur du dimensionnement des forces armées américaines, qui depuis 1993, doivent être capables de traiter « deux conflits régionaux majeurs quasi simultanés » (dans le Golfe et en Asie du Nord-Est). Enfin, les Etats-Unis disposent d'un formidable atout pour asseoir leurs intérêts : leur puissance économique qui leur permet, par exemple, de « racheter le risque » causé par les armes nucléaires et de destruction massive[25]. L'aide économique et financière directe est aussi avant tout un instrument visant à maintenir sous contrôle politique des pays clés (Israël, Turquie, Egypte, Ukraine), tout comme la contribution au FMI (Fonds monétaire international) et à la Banque mondiale leur permet d'orienter largement les stratégies de ces deux institutions.

### 2.2 La définition et la conduite la politique étrangère : un système institutionnel ouvert à toutes les influences.

Le système américain ne propose donc pas un modèle de stratégie globale mais une vision bien plus pragmatique de la politique étrangère mêlant tout à la fois intérêts premiers et

enjeux internes : le jeu institutionnel offre à cet égard un terrain particulièrement favorable aux groupes de pression et notamment aux lobbies ethniques.

Afin de comprendre l'implication de ceux-ci dans la vie politique américaine, il convient de rappeler quel est son mode de fonctionnement.

La Constitution Américaine est basée sur trois grands principes : la séparation entre les trois pouvoirs, exécutif, judiciaire et législatif, l'équilibre entre le droit des Etats et le pouvoir fédéral et le respect des droits et libertés individuels garantis par les dix premiers amendements.

Dans ce système, les pouvoirs s'opposent et s'équilibrent selon le mode de « checks and balances »[26], aussi bien au niveau fédéral qu'au niveau de chaque Etat. Les groupes de pression profitent de cet équilibre pour faire pencher les décisions dans leur sens.

### 2.2.1 Le vide politique

La notion de parti aux Etats-Unis est différente de celle utilisée en Europe et n'est en rien la preuve d'une vie politique animée. L'histoire des Etats Unis montre que l'importance des partis s'est peu à peu érodée. Les partis sont devenus aujourd'hui une « machine » servant à désigner les candidats aux élections présidentielles. L'attention du peuple américain est plus tournée vers la multitude de groupes d'intérêts pouvant les représenter que vers les partis Démocrate et Républicain.

Depuis la deuxième Guerre Mondiale, les partis ont connu une dégradation rapide laissant peu à peu la place au sondeurs d'opinion et, à l'influence des lobbies dans les commissions et sous commissions du congrès.

Le système des partis n'a pas disparu, mais il ne joue plus un rôle central dans le processus électoral. Ronald Reagan en 1980, mais également Théodore Roosevelt dès 1936 n'ont pas fait campagne en tant que leader de parti.

Dans les années 90, les partis reviennent sur le devant de la scène grâce aux financements de campagnes autorisés par les lacunes de la réglementation. Ces « trous » permettent aux partis de dépenser de l'argent pour les campagnes sans avoir à s'en tenir aux limitations

[25] C'est le cas du programme Cooperative Threat Reduction d'assistance au démantèlement des armes russes, ainsi que le KEDO (Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne) nord coréen moins probant que le second.

fixées par cette réglementation pour les candidats eux-mêmes. Les candidats quant à eux, agissent la plupart du temps en dehors du contrôle des partis[27].

Les élections législatives de 1996 sont à ce titre édifiantes. Tout d'abord, le fonctionnement même des élections, en raison de leur coût, est devenu doublement vicieux. Les États-Unis permettent en effet l'achat pour publicité politique de minutes - ou d'heures - à la télévision et à la radio, à un prix prohibitif. Ce procédé donne une influence déterminante à la fois aux lobbies qui financent, aux dépens du simple électeur, et aux sondeurs, consultants médias et autres conseillers en publicité, aux dépens du simple militant. Mais, surtout, les responsables politiques, obnubilés par leur réélection et par le pouvoir, pensent qu'il faut ne mécontenter personne, que l'on ne peut donc légiférer et gouverner qu'à coup de sondages[28].

Les Américains n'aiment pas voter. En 1996, 49% des électeurs sont allés voter pour les présidentielles. En 1994, seulement 39% ont voté lors des élections au Congrès. Deux explications peuvent être avancées. L'une, d'ordre technique, tient à l'extrême complexité des bulletins de vote et la fréquence à laquelle les électeurs sont sollicités.

La deuxième relève de la culture politique. A l'intérieur de chaque parti, on découvre une aile droite, une aile gauche et un centre. Les deux partis sont attachés également au système américain, à la démocratie et aux droits individuels[29]. Les hommes politiques passent facilement d'un parti à un autre. Les Américains sont républicains ou démocrates par tradition familiale plus que par conviction politique[30].

---

[26] Checks and balances :système de poids et contrepoids

[27] Cependant, la loi McCain-Feingold (du nom des deux sénateurs républicain et démocrate) semble mettre un terme aux dérives financières électorales, en s'attaquant d'une part à la source (fin du « soft money », argent facile fait de nombreux dons incontrôlables notamment des lobbies - seuls seront désormais autorisés les dons individuels d'un montant maximum de 2000 US$), et d'autre part à l'aval, en interdisant la propagande électorale menée par des comités de façade. Figaro du 20 mars 2002.

[28] Elizabeth Drew décrit dans son livre un Bill Clinton ainsi obsédé par les sondages au point que son secrétaire d'État, Warren Christopher, croit ne pouvoir obtenir son accord qu'en réussissant à convaincre... son sondeur privé. L'anecdote est terrible, d'autant que l'opinion ne peut ni, d'ailleurs, ne souhaite élaborer un programme ou des politiques: elle ne peut que réagir. Et elle ne peut réagir que si les choix sont clairs. DREW Elizabeth, On the edge :, the Clinton Presidency, 1994

[29] PAUWELS Marie-Christine, Civilisation Américaine, Les fondamentaux, Hachette Livre Paris 1994-1997. p 27

[30] KASPI André, Les Etats Unis d'aujourd'hui, Plon, 1999, p 127.

Les partis politiques sont moribonds et la vie politique est dominée par les sommes colossales investis par des intérêts particuliers[31]. « Les lobbies répondent au vide idéologique des formations politiques. Face à des machines électorales sans idée et sans programme, ils apportent un supplément d'âme[32]. »

### 2.2.2 Le processus décisionnel américain

Le processus décisionnel américain est à la fois facteur et otage du développement des lobbies. Dans les processus de politique étrangère des Etats-Unis, le gouvernement et le congrès ont des rôles spécifiques et importants à jouer. On peut considérer que le président, le secrétaire d'Etat et le secrétaire de Défense donnent des grandes lignes et conduisent la politique étrangère. Le Congrès, avec les lois promulguées, donne des limites dans lesquelles l'exécutif peut agir. Le Congrès fournit également des moyens sous forme de crédits, par le biais des lois, pour financer une politique.

#### 2.2.2.1 Le Président, l'exécutif et l'influence des minorités ethniques

L'élection confère au Président américain une légitimité nationale. Il cumule les fonctions de chef de l'Etat et de chef de gouvernement. C'est lui seul qui représente la nation, lui donne sa direction politique, dirige sa diplomatie et ses armées.

Quelques rares lobbies peuvent agir directement auprès du Président, le plus souvent grâce la notoriété de leurs dirigeants. Mais dans tous les cas, leur influence est loin d'être négligeable compte tenu du poids électoral que certains lobbies représentent et de leur puissance financière. Elu avec 68% de voix juives en 1976, Jimmy Carter n'a obtenu que 45% de ces voix lors de sa deuxième campagne présidentielle : il avait proposé peu de temps après son élection la création d'un foyer Palestinien en Israël ce qui lui valu des milliers de lettres dénonçant la politique pro-arabe des Etats Unis ; mais surtout, les lobbies juifs ne lui ont pas pardonné la vente de F15 à l'Arabie Saoudite en 1978 (promis par

[31] MACKENZIE G. Calvin, op. cit., p 32
[32] KASPI André, op. cit., p 129

Kissinger en 1975)[33]. En 1996, Bill Clinton n'a reçu que 43% du vote des Blancs contre 46% à Robert Dole. Mais il a gagné l'élection grâce à 84% du vote des Noirs, 72% de celui des Hispaniques, et 78% de celui des Juifs. Sachant que le seuil d'intervention est relativement bas (250 000 voix peuvent faire pencher la balance dans une élection au Congrès), on comprend d'emblée l'importance grandissante des minorités ethniques.

Compte tenu de la brièveté du mandat présidentiel et de la complexité du système électoral américain, les quatre années de présidence se passent sous le signe des campagnes ou pré-campagnes électorales. Il est donc clair que l'influence des lobbies sur l'issue des campagnes peut être telle que le Président ne peut les ignorer au cours de son mandat.

Particularité du régime présidentiel américain, le Président, une fois en place, ne peut compter sur son propre parti compte tenu de l'absence totale de discipline de parti. Cette situation présente l'inconvénient majeur que le président ne peut compter sur des votes massifs en faveur de ses projets de la part de ceux qui, pourtant, devraient être ses soutiens naturels ; il lui faudra user à leur égard de persuasion, de pressions et savoir consentir des compromis. En revanche, il peut recevoir l'appui des membres de l'autre parti. Bien plus, le fait d'avoir en face de lui dans l'une ou l'autre Chambre une majorité appartenant au parti adverse ne l'empêche pas de gouverner puisqu'il n'y a pas identification entre l'action présidentielle et le parti du président en tant que tel. Mais cette particularité explique aussi l'extrême vulnérabilité des projets présidentiels face à des lobbies déterminés et sachant exercer leur influence sur les membres du Congrès.

#### 2.2.2.2 Le Congrès

Le Congrès élabore et vote les lois. Le Représentant ou le Sénateur ne représente pas un quelconque intérêt national, il représente avant tout ses électeurs. Ce simple postulat permet de comprendre dans un premier temps comment ceux-ci sont tributaires de leurs électeurs et des groupes de pression.

Financièrement et électoralement parlant, les élus ne sont pas indépendants. Ainsi, trois milliards de dollars ont été dépensés pour le financement des campagnes en 2000. En ce qui concerne les sénateurs, 85% de ceux qui ont le plus dépensé, et a fortiori le plus reçu, ont

[33] JUDIS B. John, The paradox of American Democracy, Pantheon, 2000

été élus. Ce chiffre atteint 94 % pour les représentants ![34]. Electoralement, le mandat des Représentants est de deux ans seulement. Toute vision à long terme est quasiment exclue puisque l'objectif majeur est avant tout de rester populaire dans l'Etat d'origine pour se faire réélire.

Or 95% des Américains ne font aucune donation financière aux candidats[35]. Les donateurs sont de riches philanthropes, mais essentiellement les lobbies des grosses entreprises américaines (Pétrole, construction automobile, ordinateurs, firmes de loi….).

#### 2.2.2.3 Le parcours d'un projet de loi.

Le mode d'établissement des projets ou propositions de loi permet aux groupes de pression de jouer un rôle particulièrement important. Tout projet ou proposition de loi (« bill »), qu'il provienne de l'initiative d'un membre du Congrès, du Président ou de toute autre source, comme un groupe de pression, doit tout d'abord obtenir l'approbation d'une commission avant d'être officiellement déposé à la chambre des Représentants et au Sénat.[36] Le même processus (commissions, discussions, vote) se répète au Sénat.

Ces commissions (« committees ») qui n'existaient pas à l'époque de la Constitution sont aujourd'hui au nombre d'une quarantaine. Elles peuvent être permanentes (« standing ») ou provisoires, propres à l'une des deux chambres ou aux deux (« joint »). Il faut y rajouter également 230 sous commissions.

Elles sont spécialisées dans des domaines particuliers de la vie politique (défense, affaires étrangères…). Trois à quatre cent projets de loi sont discutés chaque année au Congrès mais seuls quelques uns aboutissent. Ce sont les commissions sénatoriales qui remplissent les fonctions essentielles : la plus prestigieuse est celle des Affaires étrangères ; mais il y en a quinze autres (Allocations de crédits, Forces armées, Affaires bancaires, Commerce entre les États et avec l'étranger, etc.). Les membres des commissions sénatoriales sont nommés par les chefs de leur parti, d'où l'importance de ceux-ci. Dans les limites de leurs attributions, les commissions examinent et mettent au point les textes des projets de loi, et exercent une surveillance générale sur les agences gouvernementales ainsi que sur les

[34] Center for Responsive Politics, 2 janvier 2001, www.crp.org
[35] Public Campaign, www.publiccampaign.org
[36] PAUWELS Marie Christine, op.cit. p 15

ministères. Une fois rapporté par la commission compétente, un projet est soumis à la discussion. Les commissions du Congrès peuvent donc entendre directement les lobbies lors des « hearings » [37]. Après avoir franchi la barrière des séances de « hearing », le projet est soumis au vote de la Chambre des Représentants où une majorité simple est requise.

Les élus peuvent également être directement contactés par les lobbies qui leur fournissent alors l'information nécessaire à l'élaboration des projets de loi. En ce sens, les lobbies sont devenus les fournisseurs appréciés et incontournables d'information et rendent des services inestimables aux représentants de la nation. Ils procurent en effet aux élus des informations variées, de toutes tendances et des expertises techniques dont ceux-ci ne peuvent se passer.

#### 2.2.2.4 Le pouvoir judiciaire et administratif

Plus haute instance judiciaire des Etats Unis, la Cour Suprême est composée de neuf juges nommés à vie par le Président, avec le consentement du Sénat.

Caractéristique de la Démocratie Américaine, la Cour Suprême joue un rôle politique très important. On parle d'ailleurs de « gouvernement des juges ». Par l'arrêt Margery vs. Madison, elle a acquis en 1803 le pouvoir de décider de la conformité d'une loi à la Constitution. Elle peut donc ainsi invalider a posteriori, les décisions du Congrès et du Président au nom de la Constitution. Elle peut se prononcer sur tout problème de société posé par un individu ou un groupe. La Cour Suprême dispose donc d'un véritable pouvoir politique et non seulement judiciaire, alors qu'elle n'a pas été élue par le peuple[38] .

En ce qui concerne les groupes de pression, la Cour Suprême a joué un rôle déterminant en permettant, au nom de la Constitution, un financement quasi-illimité des campagnes électorales[39].

Depuis la seconde Guerre Mondiale, la Cour Suprême et les Cours fédérales sont devenues un terrain d'action favori des lobbies en étendant leur spectre de juridiction à de nombreux

[37] Hearing : séance durant laquelle les membre d'une commission entendent le témoignage ou la présentation d'une personne ou d'un lobby avant de prendre une décision.

[38] VAISSE Justin, op. cit, p 66

[39] En effet, l'une des lois les plus importantes sur le financement des campagnes, adoptée en 1974 sous la présidence Carter, le Federal Election Campaign Act et ayant pour but de limiter les dépenses des campagnes électorales, s'est vu amputé d'une grande partie de sa substance par un arrêt de la Cour Suprême en 1976, car contraire au premier amendement de la Constitution. L'application à compter du 6 novembre 2002 de la loi McCain-Feingold y mettra un terme.

domaines (au nombre desquels la ségrégation) et en élargissant le droit de porter plainte à quasiment tout le monde (individus ou groupes). Des millions de cas sont dorénavant traités par les Cours chaque année. Les lobbies utilisent dorénavant le levier de la justice pour faire aboutir leurs demandes.

En ce qui concerne les agences de réglementation, les lobbyistes se sont donnés un moyen très simple pour remettre en cause chaque nouvelle réglementation. Il s'agit de l'Administrative Procedure Act, poussé par l'Association du Barreau Américain et les lobbies des industries et qui est passé quasiment inaperçu lors de sa promulgation en 1946. Cette loi force les législateurs à organiser des « hearings » avant toute nouvelle réglementation et à les soumettre aux cours fédérales compétentes (« judicial review) afin de déterminer si elle est « raisonnable ». Cette loi, qui a été une véritable aubaine pour les lobbies, a contribué dans le même temps à diminuer le pouvoir du gouvernement.

Au terme de cette deuxième partie, il apparaît que l'absence de stratégie globale et durable en matière de politique étrangère et la construction même du système institutionnel américain expliquent l'influence grandissante des minorités ethniques grâce à leur poids électoral, à leurs lobbies ou même à leur poids social. Si le système américain autorise, de fait, un tel système d'influence, il en existe d'autres, beaucoup moins légaux, tel que la mafia qui, s'appuyant parfois sur une diaspora bien implantée, peut aussi avoir une influence sur la politique étrangère.

## 3ieme partie : Albanie et Israël, deux exemples concrets d'une influence des minorités

### 3.1 Les Etats-Unis et la guerre au Kosovo[40]

La guerre du Kosovo est un exemple intéressant du rôle que peut jouer une diaspora ou une minorité ethnique dans une action de politique extérieure des Etats-Unis. Sans doute, cette perspective est-elle quelque peu réductrice, elle n'en est cependant pas moins vrai et donne à réfléchir sur la réelle liberté de décision du plus puissant pays du monde.

#### 3.1.1 La problématique

La question est initialement centrée non pas sur le Kosovo mais bien plutôt sur l'Albanie. En effet, la pauvreté, mais aussi l'insécurité de ce pays en explique l'émigration très importante. Actuellement, la population résidente en Albanie est d'environ trois millions de personnes sur 28 000 km2 (soit cinq départements français), dont 700 000 dans la capitale Tirana. La diaspora albanaise représente plus de quatre millions de personnes dont environ deux millions hors des Balkans[41]. Hors cette diaspora, formant des minorités ethniques dans les différents pays d'accueil, est fortement liée à la mafia albanaise qui est toute puissante dans le pays.

Si la mafia en Albanie a toujours existé (elle précède les mafias italiennes dont elle a inspiré les codes d'honneur avec son propre code, « le Kanun »), elle a pris un essor particulièrement important avec le développement de la guerre en Bosnie au milieu des années quatre vingt dix. En effet, la route d'approvisionnement de la drogue, avant ce conflit dans les Balkans, transitait de l'Afghanistan vers l'Europe occidentale et les Etats-Unis via la Turquie, la Serbie, La Croatie et la Slovénie. Cette route rompue, elle fut naturellement détournée vers le sud, transitant alors par la Bulgarie et l'aire albanophone. Or cette aire albanophone, outre l'Albanie elle-même, englobe le Kosovo (1 700 000 de Kosovars d'origine albanaise, soit 90% de la population de la région), la Macédoine (500 000 albanais), le Monténégro (100 000) et la Serbie (50 000). La mafia albanaise bénéficia par conséquent de cette nouvelle manne. Pour mesurer la réussite et la vigueur renouvelée

[40] RAUFER, Xavier et GERE, François, La Mafia Abanaise.
[41] En Europe : Allemagne (400 000), Grèce (500 000), Suisse (200 000), Italie (100 000), Belgique, France, Grande-Bretagne, Suède, Turquie.

de cette mafia, il suffit de voir les chiffres suivant : en 1993, l'Albanie est pauvre et le très faible nombre de voitures dans le pays (1 200 voitures particulières) en est un criant révélateur. En 1999, ce sont trois cent mille voitures[42] qui sillonnent les routes de l'Albanie, montrant non pas l'essor industriel du pays, profitant à tous les citoyens (en 1998, le produit intérieur brut par habitant est d'environ 750 Euros), mais l'explosion de l'économie souterraine entraînée par les réseaux mafieux.

### 3.1.2 Le lien étroit avec les Etats-Unis

Si la zone albanophone devient une des principales plaques tournantes du trafic de drogue dans le monde[43], il semble logique que cette région soit pour les Etats-Unis une zone dangereuse méritant une attention toute particulière, comme l'était la Colombie pour les mêmes raisons. En effet, dès le mois de mai 1999, la DEA estimait que quatre à six tonnes d'héroïne traversaient la Turquie (et le sud des Balkans), tous les mois, et savait que 25 à 40% de la drogue consommée dans le Nord-Est des Etats-Unis étaient importés par les gangs albanais de l'agglomération de New York.

### 3.1.3 Les débuts du conflit et la position paradoxale des Etats-Unis

Si dès mai 1993 les attentats importants ont commencé, c'est à partir de 1996 que l'UCK (armée de libération du Kosovo) revendique des actions qui entraînent, de facto, une répression par la Serbie. En février 1998, l'émissaire spécial des Etats-Unis dans les Balkans, Robert Gelbard, déclare à Pristina[44] : « Nous condamnons avec force les actions terroristes au Kosovo. La KLA (UCK) est sans conteste un groupe terroriste au Kosovo ». Gelbard déclare peu après à la commission des relations internationales de la Chambre des représentants : « L'UCK a commis des actes terroristes, mais n'est pas légalement considérée par le gouvernement des Etats-Unis comme une organisation terroriste ». Peu après encore, le Département d'Etat américain définit l'UCK comme une « organisation

---

En Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada (environ 500 000).

[42] Dont 200 000 de marque Mercedes alors même que le concessionnaire de cette marque à Tirana en vendait cinq seulement entre 1996 et 1999. Les trafiquants de drogue alimentent donc par leur nouvelles richesses le trafic européen de voitures de luxe.

[43] Fin 1999, le journal albanais KOHA DITORE brise la loi du silence et écrit : « la drogue est entrain d'affluer au Kosovo où l'on assiste à la naissance d'un puissant réseau mafieux » et la province devient peu à peu « une Colombie au cœur de l'Europe ».

[44] Agence France-Presse, 23/02/1998.

terroriste internationale financée par le trafic de l'héroïne et les dons de terroristes comme Oussama Ben Laden ».

Ces positions contrastées des Etats-Unis sur le nature de l'UCK souligne deux intérêts américains contradictoires qui pourraient avoir l'explication suivante : d'une part, la volonté de continuer à désigner M. Milosevic comme le principal fauteur de trouble dans le région, c'est à dire la volonté de prendre fait et cause pour les populations de confession musulmane[45]; et d'autre part, la volonté réelle de lutter contre le fléau de la drogue.

Or, dès que commença la crise au Kosovo, c'est à dire l'entrée en masse de troupes serbes dans la région albanophone, la route du trafic de drogue fut à nouveau rompue (ce qui en terme de lutte anti-drogue aurait pu paraître favorable).

C'est à ce moment précis que le lien entre UCK et mafia albanaise s'intensifia, comme le reconnu plus tard un homme politique du Kosovo : « La mafia albanaise a joué un rôle clé dans l'ascension de l'UCK. Celle-ci avait besoin d'argent, de voies de contrebandes et de contacts dans la diaspora kosovar ; en échange, l'UCK dotait les gangsters « patriotes » d'une légitimité patriotique[46] ».

### 3.1.4 L'implication des Etats-Unis

Si aux Etats-Unis, la diaspora albanaise n'est pas très nombreuse (quelques centaines de milliers), elle est cependant très concentrée, notamment à New York, Détroit, Chicago, Boston : ainsi, les Albanais-Américains représentent 17% des électeurs dans un district de l'Etat de New York, et leur élu était très favorable à l'UCK. De même à Chicago, le chef de la police de la ville est également un américain d'origine albanaise, M. Traficant, dont les liens avec la mafia sont plus que vraisemblables.

Sur le terrain, de l'armement financé par des américains parvient à l'UCK : malgré les propos (niant toute relation avec l'UCK) du porte parole de Military Professional Ressources Incorporated (MPRI[47]), la police italienne intercepte dans le port d'Ancône des

[45] Toutes les populations musulmanes sont en lien direct ou indirect avec les autres populations de l'Islam dont certaines sont très utiles aux américains pour les approvisionnements en hydrocarbures, et pour l'endiguement au sud de la Russie. S'afficher aux coté des musulmans dans les Balkans peut également permettre une position, a contrario, pro-Israël au Proche Orient.

[46] IHT du 1/10/99

[47] MPRI est une société d'engineering militaire privée américaine ayant formé les armées croates et bosniaques.

camions, appartenant prétendument à la société catholique Caritas. Arrivant de Sarajevo et destinés au Kosovo via l'Albanie, ils contiennent trente tonnes d'armes ; les chauffeurs sont des musulmans bosniaques.

Les élus[48] albanais ou pro-albanais ont été, au Congrès ou dans diverses déclarations, les plus chauds défenseurs de l'UCK, et premiers partisans d'une intervention armée au Kosovo. Les moyens apportés par des crédits américains, même privés, ont soutenus l'UCK. Dire alors que les Etats-Unis sont entrés en guerre au Kosovo à cause de la diaspora albanaise et de l'action de ses représentants serait sans doute exagéré, mais il ne faut sans doute pas mésestimer leur influence qui aura eu indirectement, à terme, pour effet de protéger le trafic de drogue en provenance de cette région vers les Etats-Unis, et ce contre la volonté américaine.

### 3.2 Le cas particulier de la minorité juive[49]

Aux Etats-Unis, la minorité juive détient un pouvoir d'influence très important et toujours d'actualité eu égard à la « permanence » de la crise au Proche Orient. Mais il faut différencier les lobbies juifs des lobbies pro-Israël, objet de cette partie. Ainsi les lobbies juifs défendent la judaïté[50] et agissent dans tous les domaines de la vie politique américaine, contrairement au lobbies pro-Israël qui agissent uniquement sur la politique étrangère.

#### 3.2.1 lobbies pro-Israël

Si l'AJC, American Jewish Committee[51], est le lobby juif le plus ancien et se définit lui-même comme « l'agence pionnière des relations humaines aux Etats-Unis », le lobby actuellement le plus important est bien l'American-Israel Public Affairs Commitee (AIPAC). En effet, cette organisation est le lobby pro-Iraël des relations stratégiques israëlo-américaines par excellence. Fondé en 1951[52], il avait pour objectif initial de plaider directement auprès des législateurs afin de contourner un Département d'Etat hostile au projet sioniste. De cette petite organisation, l'AIPAC compte aujourd'hui plus de cent

[48] Le shérif, chef de la police, est élu aux Etats-Unis.
[49] HAAVE, Christopher. La Judaïté aux Etats-Unis et la Politique Etrangère Américaine : les Lobbies pro-Israël et le Processus Législatif. Paris : CID 2001
[50] Recrutant ainsi exclusivement des juifs.
[51] AJC : Comité des juifs Américains, créé au dabut du XXème siècle.
[52] Son nom à cette date était le « American Zionist Committee »

employés permanents, treize bureaux régionaux et un budget opérationnel de treize millions de dollars. A Washington, l'AIPAC est considéré comme le lobby le plus puissant dans le domaine des Affaires Etrangères. La revue Fortune en 1998 et 1999 a nommé l'AIPAC au deuxième rang des plus puissants lobbies après l'Association des Personnes Retraités.

Chaque année l'AIPAC organise une conférence politique au mois de mars. Cette conférence réunit non seulement des chercheurs et politologues, mais aussi des hautes autorités politiques des gouvernements américain et israélien. Pendant la campagne présidentielle américaine de 2000, les deux candidats principaux, le gouverneurs Bush et le vice-président Al Gore, s'y sont rendus l'un et l'autre pour affirmer leur soutien à Israël et au processus de paix. Le premier ministre Ehud Barak était également présent. Le 20 mars 2001, le nouveau premier ministre Ariel Sharon est venu à Washington pour sa première visite officielle : la veille de sa rencontre avec le président américain, il s'est adressé à la conférence de l'AIPAC, en présence du secrétaire d'Etat Colin Powel et de quarante trois sénateurs et cent représentants[53].

En matière de relation avec les élus, l'AIPAC se comporte comme les autres grands lobbies : à ce titre, il entretient des liens avec la totalité des représentants et sénateurs fédéraux (535). En outre, ce lobby recense et publie[54] les positions des législateurs sur les grandes questions entre les Etats-Unis et Israël.

D'autres organisations plus secrètes existent et peuvent avoir une influence très importante. Ainsi, le Wall Street Journal (WSJ) du 4 mai 1998 sous le titre « les Géants de l'industrie financent la philanthropie juive » révélait l'existence d'un groupe privé jusqu'alors totalement inconnu, le Mega Group fondé en 1991 par Edgar Bronfmann[55] recrutant sur cooptation des membres à vie, moyennant une cotisation annuelle de 30 000 $, principalement des magnats de l'industrie. Le Mega Group, qui se réunit à huis clos[56] deux fois par an, aurait pour but, selon le WSJ, d'« obtenir le maximum d'impact sur la politique américaine envers Israël ».

[53] Near East Review, « Powel, Sharon Adress AIPAC Policy Conference »
[54] Dans son journal, Near East Review, du 5 décembre 2000, l'AIPAC a présenté un court bilan de chacun des quarante et un nouveaux députés, à peine quatre semaines après les élections.
[55] Président du congrès juif mondial

### 3.2.2 Le vote juif et les PAC (Political Action Committee)

Les juifs ont la meilleure participation aux élections parmi tous les groupes ou ensembles ethniques dans l'électorat américain. Bien que la population juive compte seulement 2,2% de la population globale, 89% résident dans seulement douze Etats clés au collège électoral, avec suffisamment de votes pour élire le président des Etats-Unis. Il faut cependant relativiser le poids électoral des juifs, car, même si la proportion peut atteindre dans certains Etats jusqu'à 9%, même avec une participation électorale record, le vote juif ne dépasse pas les votes Noirs, Asiatiques ou Hispaniques. Ainsi, gagner le vote juif ne suffit pas à gagner une élection majeure.

Les PAC sont des organismes statutaires[57] destinés à contribuer à la collecte de fonds pour les campagnes électorales. En 1988 , près de quatre vingt PAC pro-Israël contribuèrent aux élections de candidats fédéraux à hauteurs de cinq millions de dollars. Là encore, il est nécessaire de relativiser l'importance de ces PAC pro-Israël (contributions cumulées), car ils sont au vingtième rang des PAC contributeurs.

### 3.2.3 Une volonté inébranlable

L'ensemble des juifs et principalement des lobbies sont convaincus de la nécessité du soutien à Israël : les conséquences d'un arrêt de ce soutien serait, de facto, la fin de l'existence de cet Etat. Puisque le Congrès ne vote des crédits que lorsque les sénateurs et représentants croient que les dépenses engagées servent l'intérêt national américain, le jeu des lobbies est donc de convaincre les législateurs américains que l'existence d'Israël est vitale pour les Etats-Unis.

L'action informelle souvent alimente, anime et renforce l'action formelle. C'est l'étroite connexion entre communauté de confession juive et lobbies pro-Israël qui donne un poids à l'action et tend vers un but géopolitique : cet objectif est tout à la fois large et concentré. Large en effet, car s'intéressant à beaucoup d'aspects de la politique intérieure des Etats-Unis, mais également concentré, car tout concourre en politique étrangère à un seul but : la survie et la sécurité de l'Etat d'Israël.

---

[56] Charles Bronfmann avait donné à la journaliste Lisa Miller une explication de cette volonté de discrétion : « Nous ne voulons pas apparaître comme le Sanhedrin » c'est à dire l'instance suprême de la communauté juive.

[57] Statutaires, c'est à dire qu'il y a déclaration au fisc du volume et de la provenance des fonds mais aussi de leurs destinataires.

Selon une étude rigoureuse sur 782 décisions concernant le politique américano-israélienne entre 1945 et 1984, les lobbies pro-Israël auraient atteint 60% de leurs objectifs, montrant par là même une efficacité réelle.

### 3.2.4 Des lois favorables à Israël

Chaque année, le Congrès vote des lois de dépenses fédérales concernant l'aide à des pays étrangers, et en particulier sur l'aide à la sécurité, loi dite « Security Assistance Act » incluse elle-même dans la loi sur l'aide à l'étranger, dite « Foreign Assistance Act ». Jusqu'aux années soixante dix, les pays du Moyen Orient recevaient une aide financière dans le cadre d'une aide « humanitaire », les Etats-Unis ont maintenu même un embargo sur les ventes d'armes à Israël jusqu'en 1962. En 1968, le Congrès vota une résolution pour préserver un « avantage qualitatif » aux équipements militaires israéliens, lui vendant des chasseurs F-4, et votant avec une majorité de 70% au Congrès une aide d'urgence de 7,2 millions dollars au début de la guerre du Kippur en 1973.

Mais, c'est avec les accords de Camp David en 1978 que s'instaura réellement une politique d'aide à Israël. Ainsi, le Congrès vota des mesures de dons et de prêts à hauteur de 4,9 milliards de dollars. A partir de 1985, les Etats-Unis fournirent annuellement 3 milliards de dons, incluant 1,8 milliard d'aide militaire[58].

Mais si le travail des lobbies et de la communauté juive américaine semble récompensé, il n'en est pas toujours ainsi. En effet, en 1981 les Etats-Unis ont vendu des avions de surveillance AWACS aux Saoudiens ; de même en 1982, à la suite de l'offensive israélienne au Liban, le gouvernement américain a suspendu temporairement la vente de chasseurs F-16 : dans ces deux cas, l'initiative allant à l'encontre des souhaits d'Israël a été prise par le gouvernement, et pas par le Congrès.

Depuis 1948, Israël a reçu au moins 90 milliards de dollars en aide directe, montant deux fois supérieur à celui reçu par toute l'Amérique Latine dans la même période. La tendance actuelle est, cependant, à une inflexion de l'aide américaine en raison de la thèse qui tend à

[58] Parallèlement, l'Egypte recevait des Etats-Unis 2,6 milliards, dont 1,2 milliard d'aide militaire. Depuis 1970, l'aide offerte à Israël et à l'Egypte est liée, les Etats-Unis observant la règle suivante : le montant perçu par l'Egypte est à peu près égal aux deux tiers du montant perçu par Israël. Dans l'aide militaire d'un montant de 1,8 milliard annuel, Israël doit dépenser 73,7 % dans l'achat d'équipements américains.

la rendre négative d'un point de vue économique, car permettant à une économie dirigiste de se maintenir. L'aide devrait se stabiliser à 2,4 milliards en 2008.

S'il semble qu'il puisse être fait un parallèle entre la politique d'aide à Israël et à l'Egypte, il faut cependant noter une différence majeure (hormis la règle des deux tiers) : en effet, les projets égyptiens qui recevront l'aide américaine doivent être beaucoup plus précis que ceux proposés par Israël signifiant bien par là le poids beaucoup plus important des lobbies pro-Israël par rapport aux lobbies arabes dans le processus de législation.

### 3.2.5 Une thèse d'actualité très polémique

A la suite des événements du 11 septembre 2001, un millier de personnes étaient toujours en détention aux Etats-Unis plusieurs mois plus tard. Parmi elles, étrangement figuraient au moins une soixantaine de ressortissants israéliens. Selon diverses sources fiables, il semblerait que la plupart soient liées à un vaste réseau d'écoutes téléphoniques. Le Mossad aurait donc pu être au courant des attentats en préparation.

En décembre 2001, un incident diplomatique survint entre les ministères des affaires étrangères israélien et américain suite à la diffusion sur la chaîne d'information américaine Fox News59 d'un documentaire en quatre parties sur les activités d'espionnage israéliens sur le sol américain. Le script du documentaire a été retiré du site Internet de Fox News suite à la pression de l'Etat d'Israël et de lobbies pro-Israël, mais un certain nombre de documents et commentaires restent néanmoins accessibles sur des sites privés. Ainsi, sont démontrées un certain nombre de connexions entre l'Etat d'Israël et des lobbies ou sociétés plus ou moins déclarées…La suspicion américaine de l'espionnage de l'Etat d'Israël sur le sol américain remonte à 1986 : époque de l'arrestation de Jonathan Pollard, analyste des services secrets de la marine américaine qui avait fournis des dizaines de milliers de documents à Israël. Un tel réseau avait pu être décelé grâce à l'interception d'une communication téléphonique entre le chef du Mossad et un agent de l'ambassade d'Israël aux USA : l'information à propos d'une taupe dans l'entourage du président (Clinton) avait permis de découvrir un vaste réseau d'écoute téléphonique. Or il se trouve que tout le réseau avait été rénové par deux sociétés israéliennes Télard et Amdocs[60].

[59] Contrôlé par le groupe Rupert Murdoch

[60] Selon la revue Insight Magazine mai 2000, supplément hebdomadaire du Washington Times.

## Conclusion

L'évolution démographique des Etats-Unis souligne une diversité ethnique grandissante aux dépens des WASP. Si la définition de l'intérêt national découle naturellement de l'identité américaine, fondée elle-même sur l'adhésion à des principes politiques et constitutionnels mais aussi sur une culture commune, l'actuelle « non-assimilation » ou « non-intégration » des minorités ethniques semble alors ébranler cette notion d'intérêt national.

Dès lors, le danger réel ou imaginé que fait peser sur les Etats-Unis la diversité ethnique et les changements d'équilibre qu'elle peut provoquer, pourraient faire de la nation américaine E Pluribus Unum (selon la devise gravée sur les pièces de monnaies) la nation Ex Plures Uno.

Même si Bill Clinton[61] déclarait « Nous ne devons jamais penser que la diversité est une faiblesse ; c'est notre plus grande force », cette force cache de réels dangers pour la définition de la politique étrangère du fait même du système institutionnel.

Outre les résultats ponctuels, de telle communauté ethnique ou de tel lobby, en matière de politique étrangère, la question fondamentale reste alors de savoir si les mobilisations observées témoignent véritablement d'une communautarisation de la politique étrangère des États-Unis, comme le suggère Huntington, ou au contraire d'une américanisation des diasporas - dont l'investissement en matière de lobbying reflète peut-être avant tout le degré d'imprégnation par la culture politique américaine.

Au moment où l'Europe, certes à petits pas, tend vers l'unité, essayant de définir une politique étrangère et de sécurité propre, les Etats-Unis mènent une politique extérieure qualifiée d'unilatérale par le reste du monde, et pourtant, à maints égards, reflet des intérêts parfois très divergents des nombreuses communautés.

[61] Cité par Tony Smith in Foreign Attachments. The Power of Ethnic Groups in the Making of American Foreign Policy. Ed Harvard University Press, Cambridge, Ma, Londres, 2000, 190 pages.